

Postulat

La transparence sur l'école actuelle et sur celle de demain: un préalable indispensable à toute réforme du système scolaire vaudois

Jour après jour, nos enfants sont amenés à acquérir des savoirs et à être évalués dans leurs processus d'acquisition. L'école est ainsi par excellence le lieu de la progression et de l'évaluation. Mais paradoxalement, lorsqu'il s'agit de faire progresser et d'évaluer l'école elle-même, les pires réflexes se font jour... Secret d'Etat !

On peut comprendre que les guerres de clocher qui ont régulièrement secoué le canton de Vaud en matière scolaire aient rendu le Conseil d'Etat soucieux de retrouver un climat plus serein, en évitant de dévoiler les lacunes propres à tout système en cours de réforme. Pourtant, divers enjeux exigent désormais un changement d'attitude rapide et fondamental:

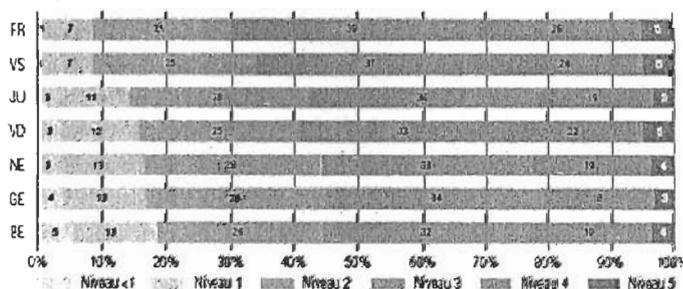
- la mise en œuvre d'HarmoS et la refonte de la loi scolaire vaudoise qu'elle induira ;
- la nécessité de répondre à l'initiative populaire Ecole 2010 ;
- la persistance des critiques relatives à l'inadaptation du système scolaire vaudois face aux exigences accrues du monde professionnel et des entreprises formatrices.

On peut s'interroger sur l'absence presque totale de rapports sur le succès ou l'échec des dernières réformes (EVM) et expérimentations (zones pilotes, groupes de niveau, organisation épisodique de classes hétérogènes en groupes homogènes pour certaines disciplines)... Le public comme la classe politique ne disposent aujourd'hui d'aucun point de repère leur permettant d'évaluer les performances de l'école.

Certains indices laissent pourtant apparaître de réels problèmes :

- Du côté des employeurs comme des écoles professionnelles, on s'interroge sur la validité des certificats délivrés en fin de scolarité obligatoire, au vu de l'importance des taux d'échec - entre 25 et 35% - aux tests organisés dans certaines professions afin d'évaluer les connaissances de base des futurs apprenti-e-s sortant de scolarité obligatoire.
- On s'interroge aussi sur la hausse régulière du taux d'échec aux examens d'apprentissage, qui, dans le canton de Vaud, a passé de 11.4% à 19.2%, entre 1981 et 2007 ¹.
- Du côté des praticiens formateurs à l'HEP, on s'interroge même sur la qualité des enseignements offerts aux jeunes gens ayant suivi une formation VSG voire un gymnase : certains apprenants présentent en effet une véritable fragilité des connaissances acquises, de la difficulté à faire des synthèses et à s'organiser de manière efficace, en tenant compte d'un maximum de paramètres.
- Enfin, les résultats des enquêtes PISA démontrent que le canton de Vaud, en comparaison avec les cantons de Fribourg et du Valais, présente deux fois plus d'élèves de 9^e année qui ne maîtrisent pas et que très peu la lecture (niveaux <1 et 1 ci-dessous ²) : VD 15%, FR et VS 8%.

Graphique 6.7 Répartition des élèves selon le niveau atteint en lecture



D'autres exemples pourraient être encore donnés. Tous déboucheraient pourtant sur un même constat : le système vaudois est perfectible.

Hélas, l'opacité actuelle – souvent relevée à gauche comme à droite de l'hémicycle du Grand Conseil – laisse la porte grande ouverte à toutes les critiques, justifiées comme injustifiées...

Pour les soussignés, seuls une plus grande transparence et un diagnostic global de l'école vaudoise permettront de dissiper celles-ci, en offrant au monde politique les moyens de prendre les meilleures

¹ www.scris.vd.ch/tools/DisplayElement.asp?DomId=1997&DocId=5465&Language=F&ObjEd=iwaScris.EditDocXls&q1=&ct=&localSearch=&ScrisXlsHtm=1

² Tableau extrait de Broi A.-M., Soussi A. et Wirthner M., *Les compétences en lecture (littérature)*, in *PISA 2006 : compétences des jeunes romands. Résultats de la troisième enquête PISA auprès des élèves de 9^e année*. Neuchâtel : IRDP, 2008, pp. 138-147. Téléchargeable sous http://publications.irdp.relation.ch/ftp/1231337143wirthner_pisa_compétences_en_lecture.pdf

décisions possibles. C'est un préalable indispensable avant toute réforme de l'Ecole vaudoise et, surtout, avant tout débat relatif aux filières.

Cette évaluation devrait viser à définir l'équité du système éducatif, son efficacité et son efficience (rapport coûts/résultats), en se servant d'indicateurs de performances portant notamment sur l'évolution récente du système scolaire, en termes de performances des élèves, de structures, de mode de gestion, de fonctionnement des structures scolaires expérimentées temporairement, de formulation des programmes et des moyens d'enseignement proposés, de mise en œuvre, d'efficacité et d'efficience de ces programmes, de fonctionnement et de validité des procédures d'évaluation et d'orientation des élèves. Pour que cette évaluation soit pertinente, il s'agirait également de tenir compte de l'évolution de la population scolarisée, de la répartition de cette population scolaire sur la surface cantonale, de la distribution des établissements scolaires et des offres de formation, de l'évolution des effectifs et des qualifications du personnel enseignant, comme de l'évolution des moyens financiers consentis. Enfin, le degré de satisfaction de toutes les parties prenantes au système éducatif, soit les parents d'élèves, les employeurs, l'encadrement pédagogique du système, les organisations du personnel enseignant, les instituts de formation du personnel enseignant, devrait également être analysé.

Dans le but d'éviter de stigmatiser les établissements les moins performants et de déstabiliser les parents d'élèves, il conviendra de présenter des résultats qui maintiennent l'anonymat des établissements scolaires ; aux résultats nominatifs, on privilégiera donc des résultats par type d'établissements (régions, populations, etc.).

Standards de formation

Par ailleurs, cette transparence relative à la situation actuelle de l'Ecole vaudoise doit également s'accompagner d'une totale transparence sur l'école de demain. A cet égard, l'inquiétude est de mise. En effet, l'actuel processus d'élaboration des standards décrivant les compétences minimales que devront acquérir les élèves au cours de leur scolarité, mené par la Conférence des directeurs de l'instruction publique, fonctionne aujourd'hui en circuit fermé : seuls les milieux scolaires sont et seront consultés, comme en atteste une récente feuille d'information de la CDIP : « *Les premiers standards de formation (qui se trouvent aujourd'hui au dernier stade de leur mise au point : traduction, préparation de la publication, etc.) ont été développés dans le cadre de projets scientifiques courant sur plusieurs années. Des didacticiens, des experts et des praticiens de toutes les régions linguistiques ont d'abord établi, entre 2005 et 2008, les bases indispensables aux standards nationaux de formation, puis ont élaboré et en grande partie testé des propositions en la matière. (...) La CDIP prévoit d'entamer la procédure de consultation sur les premiers standards de formation auprès des milieux scolaires concernés (école obligatoire/degré secondaire II, formation professionnelle et formation générale) avant la fin de l'année 2009. Les propositions de standards seront publiées à cette occasion. Les standards définitifs seront approuvés ultérieurement par la CDIP* »³

Or, ces standards ne peuvent être soustraits à la discussion politique, puisqu'ils orienteront fondamentalement l'école future, en :

- définissant les compétences minimales que devront acquérir les élèves au terme de chaque cycle (actuelles 2e, 6e et 9e années), en français, langues étrangères, mathématiques et sciences naturelles ;
- orientant la pratique scolaire, par leur intégration dans les plans d'études et les moyens d'enseignements.

Au vu de ce qui précède, les soussignés demandent donc au Conseil d'Etat :

- avant l'élaboration et l'implémentation de toute nouvelle réforme, la réalisation d'un bilan et d'une évaluation globale du système scolaire vaudois ;
- l'intégration des milieux politiques vaudois dans le processus de définition des standards de formation, qui orienteront fondamentalement le futur système scolaire de notre canton.

Lausanne, le 25 août 2009

An. Chevalley
F. Boller
J.-N. Suter
P.-Y. Rapaz

³ Voir la Feuille d'information de la CDIP du 23 juillet 2009, *Les standards de formation de la CDIP : état des travaux.*
http://www.edudoc.ch/static/web/arbeiten/harmos/bildungsstandards_faktenblatt_f.pdf

NEVECOPPÉ + NEIVAL CO

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	
Aebi Jean-Robert	
Amarelle Cesla	
Amstein Claudine	
Ansermet Jacques	
Apothéloz Stéphanie	
Aubert Mireille	
Baehler Bech Anne	
Ballif Laurent	
Bally Alexis	
Bavaud Sandrine	
Bernhard Maximilien	
Berseith Verena	
Bolay Guy-Philippe	
Bonjour Eric	
Bonny Dominique-Richard	
Borel Bernard	
Borloz Frédéric	
Bottlang-Pittet Jaqueline	
Brélaz François	
Buffat Marc-Olivier	
Buffat Michaël	
Cachin Jean-François	
Calpini Christa	
Capt Gloria	
Chapalay Albert	
Chappuis Laurent	
Chatelain André	
Chevalley Christine	
Chevalley Edna	
Chevalley Isabelle	
Cherix François	
Chollet Jean-Luc	
Chollet Jean-Marc	
Christen Jérôme	
Clot Bertrand	
Cornamusaz Philippe	
Cornaz-Rovelli Valérie	
Courdesse Régis	
De Preux Patrick	
Debluè François	
Décosterd Anne	
Delacour André	
Depoisier Anne-Marie	
Deriaz Philippe	
Desmeules Michel	
Despot Fabienne	
Devaud Grégory	
Dind Claudine	
Dolivo Jean-Michel	
Ducommun Philippe	
Dufour Claude-Eric	
Durussel José	
Duvoisin Ginette	
Epars Olivier	
Fardel Claude-André	
Favez Jean-Michel	
Favrod Pierre-Alain	
Feller Olivier	
Ferrari Yves	
Flora-Guttman Martine	
Freymond Cantone Fabienne	
Gaille Pierre-André	
Gay Vallotton Michèle	
Gfeller Olivier	
Girardet Lucas	
Gardon Julien	
Glutz Félix	
Golaz Florence	
Golaz Olivier	
Gorrite Nuria	
Grandjean Pierre	
Grobéty Philippe	
Grognuz Frédéric	
Guignard Jean	

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Majllefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Zwahlen Pierre